

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Communiqué dénonçant une rumeur de refus des visas à certains partenaires

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le Gouvernement du Burundi n'a pas modifié le régime d'octroi des visas dans les ambassades et consulats du Burundi à l'étranger.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale dénonce des communications faites de montages qui sont utilisés par des personnes et diffusées par certains médias dans l'unique objectif de semer la confusion avec certains partenaires du Burundi.

Le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale invite ses partenaires à passer toujours par les voies officielles pour toute communication ou information et d'éviter d'accorder crédit aux rumeurs ou montages faits dans le but de nuire aux relations ou intérêts du Gouvernement du Burundi.

Fait à Bujumbura le 10 juin 2015

